



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

INFORMATION PREALABLE

Concours de soupes 2023 (Association Sportive et Culturelle pour la Solidarité A.S.C.S.)

(Avant le lundi 9 janvier 2023 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Mairie annexe des Issambres – 83380 Les Issambres

Ou par mail : mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou kranaivo@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.94.19.59.21

1. OBJET

CONCOURS DE SOUPES LE SAMEDI 14 JANVIER 2023 SISE PLACE ALFRED PERRIN (QUARTIER LE VILLAGE) ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR LA SOLIDARTE – A.S.C.S. » DE 13 H A 23 H

2. LOCALISATION



Place Alfred Perrin

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

CONCOURS DE SOUPES LE SAMEDI 14 JANVIER 2023 SISE PLACE ALFRED PERRIN (QUARTIER LE VILLAGE) ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR LA SOLIDARTE – A.S.C.S. » DE 13 H A 23 H

Horaires : Installation des stands autorisée le samedi 14 janvier 2023 à 7 heures

Ouverture de la manifestation de 13 heures à 23 heures, sous réserves des conditions météorologiques et du contexte sanitaire

Désinstallation des stands autorisée samedi 14 janvier 2023 à 23 heures 30

30 stands maximum

Redevance d'occupation du domaine public due par l'organisateur à la commune : 106 euros

Toute Association ou société Organisatrice intéressée par l'organisation de l'évènement ou une occupation du domaine public communal équivalente doit impérativement déposer un dossier de candidature auprès du service communal du domaine public.

4. PIECES A JOINDRE EN CAS D'INTERET POUR L'ORGANISATION D'UNE TELLE MANIFESTATION (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire signé
- Statuts ou équivalent de l'organisateur
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITERES DE SELECTION SI NECESSAIRE

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

* Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette information préalable et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A

, le

Signature du demandeur